

A PROPOS DES JAS

Notre commune est composée de plusieurs hameaux dénommés Jas.

Le mot jas, d'origine provençale, est issu du bas latin jacium signifiant « lieu où l'on gît, où l'on est couché ».

Dans notre région, le jas désigne la bergerie où vient s'abriter le troupeau ou par extension un lieu de repos.

A l'origine, ces hameaux n'étaient que de simples bergeries ou de simples bâtiments agricoles.

Ils prirent peu à peu de l'importance à cause de l'accroissement de la population et de la désertion du vieux village au XIXème siècle.

Les jas composant la commune sont les suivants :

Le jas de l'Amagnon :

Il s'appelait autrefois le jas d'Allamagnon (monographie de l'abbé Maurel datée de 1891).

L'origine de son appellation n'est pas déterminée.

Le jas des Bides :

Il porte le surnom de Jean Martel qui au XVII ème siècle en était le principal propriétaire (archive municipale, délibération du 14 octobre 1663).

Les Chabannes :

Les Chabannes vient du mot Grec Kapana signifiant crèche, et du Celte Cab signifiant hutte.

Cette appellation est notée pour la première fois dans une donation de Pierre Charrée, commandeur de l'hôpital des pauvres à l'évêques de Sisteron, en date du 14 des calendes de mai 1272.

Ce hameau est le premier à être cité sur un écrit.

On le retrouve sur un acte de donation faite par Pierre Charrée et sa femme à Alain II évêque de Sisteron, en date du 14 des calendes de mai 1272.

Le jas de Corbons :

Il doit son nom à la famille Corbons qui posséda longtemps ce jas (monographie de l'abbé Maurel datée de 1891).

Le jas de Cœur :

Situé sous le jas du Thoron, l'origine de son nom n'est pas connue.

Le jas de Martel :

Appelé autrefois Jas de Créma, porte le nom d'une famille Martel qui y vécut de nombreuses années.

Le jas des Paulons :

Il porte le surnom de Gaspard Meynier dit Paulon (archive municipale, délibération de 1726).

Le jas de Péguier :

Sur le cadastre Napoléonien, ce jas ne porte aucune dénomination.

Au XIX^{ème} siècle, le propriétaire de ce jas élevait des cochons.

D'après d'anciens Chabannais, il est possible que la dénomination de ce jas vienne du fait que l'odeur de ces animaux venait se coller, se « péguer » sur son propriétaire.

Le Thoron :

En Provençal, le préfixe Thor désigne un tertre (petite éminence, butte).

Le nom de ce jas vient du fait qu'il est implanté sur le flan d'une colline, à l'abri du vent dominant (Mistral).